

Hausse des pensions de retraite : pourquoi des milliers de Français vont gagner plus d'argent dès septembre 2026 ?

Article de Simon Sz. – Le 17/08/2026 à 17h00 - 3 min de lecture

À partir du 1er septembre 2026, certains Français ayant eu des enfants profiteront de nouvelles règles pour le calcul de leur retraite.

Quelques dizaines d'euros de plus chaque mois, cela peut changer beaucoup de choses, surtout lorsqu'on est à la **retraite**. Des mesures ont ainsi été officialisées afin d'**améliorer les pensions** de certains futurs retraités. Néanmoins, la hausse ne sera pas générale : seuls certains profils sont concernés.

Les nouvelles règles entrent en vigueur à partir du **1er septembre 2026**. Deux **décrets** datés du 29 juillet 2026 et publiés au [Journal officiel le 31 juillet 2026](#) viennent préciser une mesure prévue par la **loi de financement de la Sécurité sociale**. Elle s'appliquera uniquement aux pensions prenant effet à compter de cette date et concernera principalement les **parents**.

Retraite : des pensions plus avantageuses pour certains parents

Lorsqu'un enfant arrive, une carrière professionnelle peut en effet être mise entre parenthèses quelque temps. **Congé maternité, interruption d'activité, passage à temps partiel...** ces périodes peuvent peser sur les revenus et, par conséquent, sur la retraite. Des trimestres supplémentaires sont d'ailleurs déjà accordés dans certaines situations au titre de la **maternité**, de l'**adoption** ou de l'**éducation des enfants**. Ils aident à atteindre la **durée d'assurance nécessaire au taux plein**. Mais désormais, l'effet pourra aussi se faire sentir sur le **montant de la pension**.

Pour un salarié du [régime général](#), la retraite de base est déterminée à partir du revenu annuel moyen des **25 meilleures années de sa carrière**. Avec le

nouveau décret, certains parents bénéficiant de droits liés à **un enfant** pourront voir leur pension calculée sur leurs **24 meilleures années**. Pour ceux disposant des droits correspondants pour **au moins deux enfants**, on descend même à **23 années**.

Jusqu'à deux mauvaises années retirées du calcul de la pension

Prenons une carrière marquée par quelques **années moins favorables**. Avec 25 années prises en compte, l'une de ces périodes pouvait **entrer dans la moyenne et la tirer vers le bas**. Si elle est écartée, le revenu annuel moyen retenu devient mécaniquement plus élevé. La pension peut alors augmenter.

Les **femmes sont les principales bénéficiaires** de cette nouvelle mesure. Ce sont en effet souvent elles qui réduisent ou interrompent leur activité professionnelle après l'**arrivée d'un enfant**. Pour certaines [futures retraitées](#), la différence sera donc bien réelle, car une ou deux années moins bien payées peuvent vraiment peser dans le calcul final, surtout **si l'écart entre les périodes « normales » et celles où l'activité est réduite est important**.

Carrière longue : les parents pourront profiter de deux trimestres supplémentaires

Par ailleurs, les parents concernés par le **dispositif de retraite anticipée** pour **carrière longue** bénéficient eux aussi d'une nouveauté : **jusqu'à deux trimestres accordés au titre des enfants** pourront être considérés comme des **trimestres cotisés**. Pour certains assurés proches du nombre de trimestres exigé, cela peut **faciliter un départ à la retraite avant l'âge légal**.

Les futurs retraités ayant eu des enfants, et surtout ceux dont la carrière comporte des périodes de temps partiel, d'interruption ou de revenus plus faibles, ont ainsi tout intérêt à **vérifier leur relevé de carrière et leurs droits familiaux** avant de demander leur retraite.